



Bilan de l'accidentalité de l'année 2019

Observatoire de la sécurité routière
DITTT

V27072020



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

SOMMAIRE

1 – Contexte	1
1.1 Principales caractéristiques	1
2 – Evolutions globales de l'accidentalité en Nouvelle-Calédonie	2
2.1.Evolution de 2008 à nos jours.....	2
2.2 Evolution 2012-2019 et comparaison avec la métropole	3
2.3 Evolution 2018-2019 – Bilan Définitif	4
2.4 Estimation du coût des accidents pour l'année 2019	4
3 – Situation détaillée des accidents corporels 2019 en Nouvelle-Calédonie	5
3.1 – Répartition spatio-temporelle	5
3.1.1 Répartition géographique	5
3.1.2 Répartition mensuelle	6
3.1.3 Répartition journalière	6
3.1.4 Répartition horaire	6
3.1.5 Selon la luminosité	6
3.2 – Localisation des accidents.....	7
3.2.1 Selon le réseau routier	7
3.2.2 Selon l'agglomération.....	7
3.2.3 Selon l'intersection.....	7
3.3 – Modes de transport	8
3.3.1 - Type de conflit.....	8
3.3.2 – Type et âge des véhicules	8
3.4 – Usagers blessés et tués	9
3.4.1 – Répartition par tranche d'âge et catégorie d'usagers des blessés	9
3.4.2 – Répartition par tranche d'âge et catégorie d'usagers des tués.....	9
3.4.3 – Répartition par tranche d'âge et mode de transport des blessés	10
3.4.4 – Répartition par tranche d'âge et mode de transport des tués.....	11
4 - Focus sur les accidents mortels 2019 en Nouvelle-Calédonie	12
4.1 – Bilan chiffré des accidents mortels	12
4.2 – Localisation	12
4.2.1 Répartition géographique	12

4.3 – Victimes mortellement blessées	13
4.3.1 – Répartition par mode de transport	13
4.3.2 – Répartition par tranche d'âge et type d'usagers	13
4.4 – Facteurs Alcool-Stupefiants / Vitesse	14
4.5 – Facteur ceinture de sécurité chez les usagers de véhicules légers tués	14
4.6 – Statut du permis de conduire chez le conducteur âgés de 18 à 34 ans.....	15
4.7 – Profil de l'accident mortel avec un conducteur alcoolisé présumé responsable	16

1 – CONTEXTE

1.1 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

1

Colonne1	Superficie (km ²)	Population (2019)	Densité (Hab/km ²)	Réseau routier (Millier de Km)
Province Sud	7 012	203 144	29	2 270
dont Noumea		94 285		
dont le Grand nouméa		182 341		
Province Nord	9 582,6	49 910	5,2	2 580
Province Iles Loyauté	1 980,9	18 353	9,3	772
TOTAL NC	18 575,5	271 407	14,6	5 622

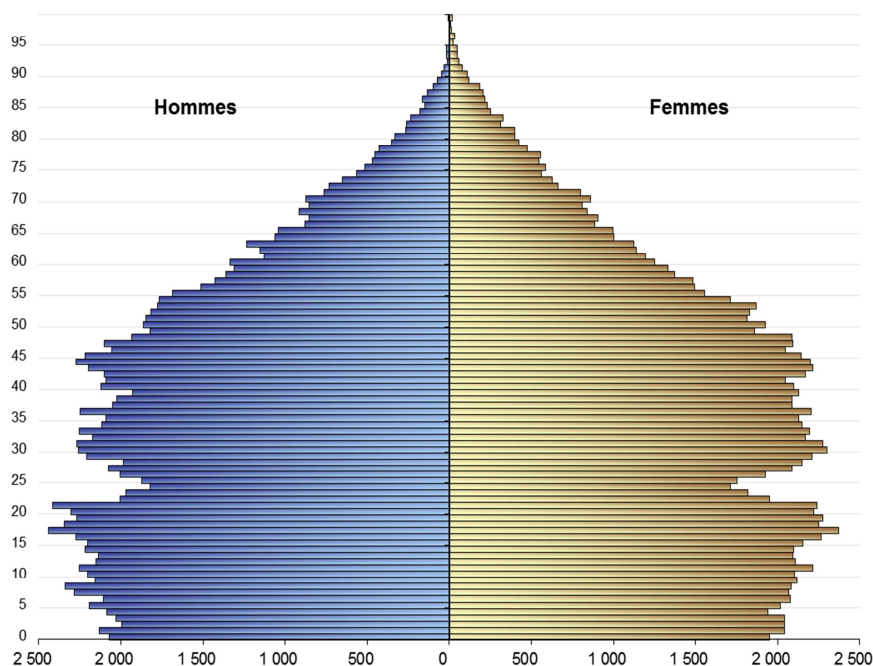
Le réseau routier en Nouvelle-Calédonie

Il s'étend sur 5622 km (source isee-nc) dont :

- 575 km Route territoriale soit 10,2% du réseau total
- 778 km de routes provinciales soit 13,84% du réseau total (450km PN, 285km PS, 44km PI)
- 4268 km de voirie communale soit 75,9% du réseau total

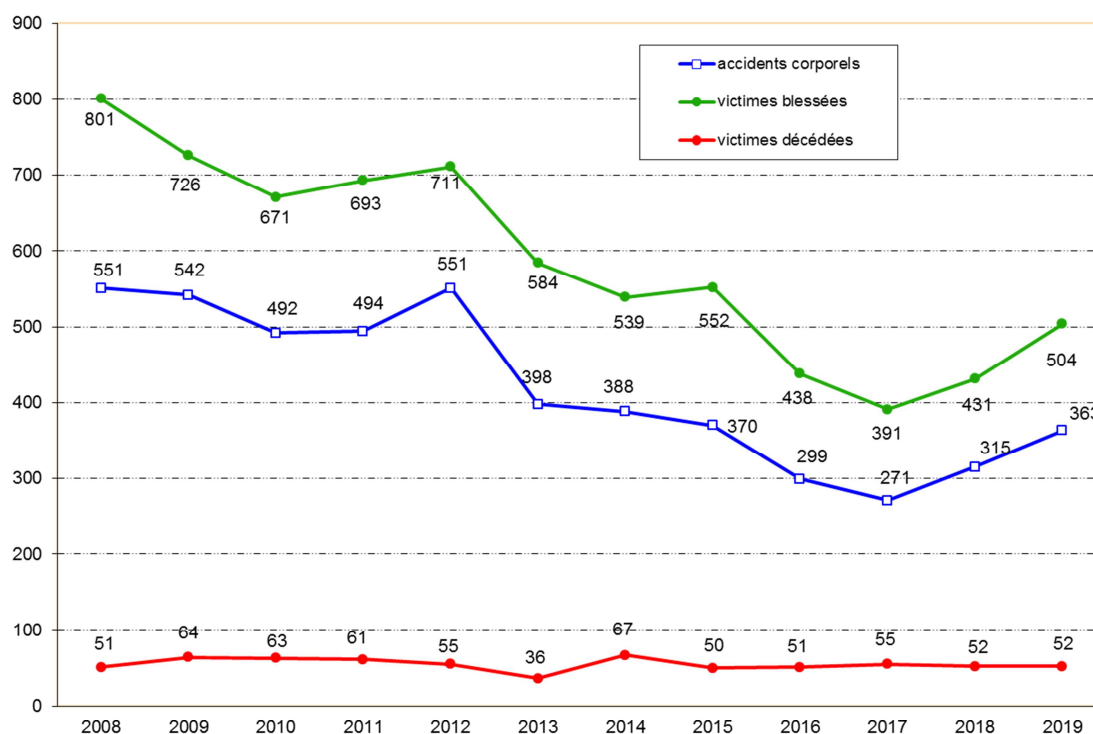
La population de Nouvelle-Calédonie

P3 - Pyramide de la population estimée de la Nouvelle-Calédonie au 1er janvier 2018



Données Source : Isee-nc

2.1. EVOLUTION DE 2008 A NOS JOURS



Evolution annuelle, de 2008 à 2019, des accidents corporels, tués, victimes blessées
SOURCE : PAV2-TRAx / Observatoire de sécurité routière Nouvelle-Calédonie/DITTT.

L'évolution sur les 12 dernières années, montre une diminution importante du nombre d'accidents corporels et de victimes blessées de 2008 à 2017 (chiffres divisés par 2) suivi d'un rebond à la hausse depuis 2018. En matière de victimes décédées, hormis une année particulière (2013), la courbe est constante.

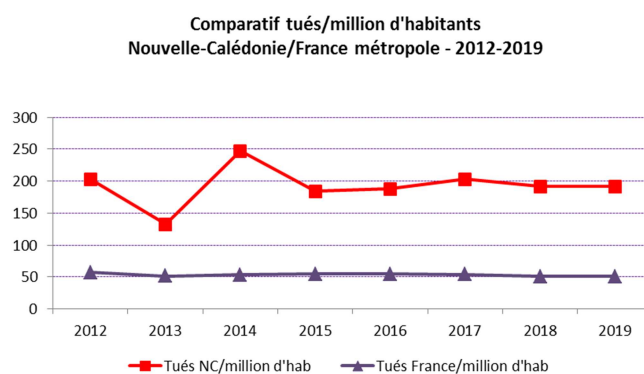
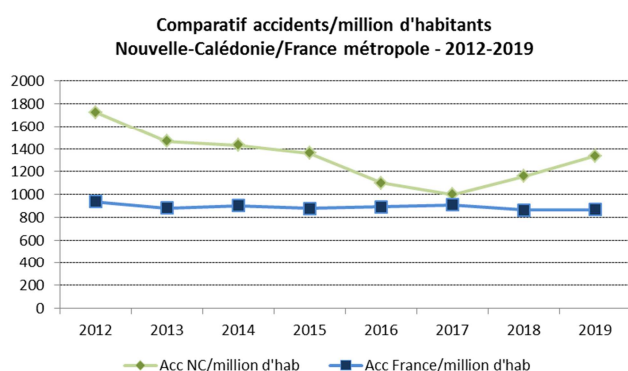
- Diminution de 50,8% du nombre d'accidents corporels entre 2008 et 2017 (551 – 271) puis rebond de +33,9% entre 2017 et 2019 (271 - 363)
- Diminution de 51,2% du nombre de blessés entre 2008 et 2017 (801 – 391) puis rebond de 28,9% entre 2017 et 2019 (391 – 504)
- Evolution non significative du nombre de tués entre 2008 et 2019 (fluctuation entre 50 et 60).

2.2 EVOLUTION 2012-2019 ET COMPARAISON AVEC LA METROPOLE

Année	Nouvelle-Calédonie			France métropole		
	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées
2012	551	55	711	60437	3653	75851
2013	398	36	584	56812	3268	70607
2014	388	67	539	58191	3384	73048
2015	370	50	552	56603	3461	70802
2016	299	51	438	57522	3477	72645
2017	271	55	391	58613	3448	73384
2018	315	52	431	55766	3248	69887
2019	363	52	504	56016(*)	3244(*)	70490(*)

Données sources : Fichier des accidents corporels Nouvelle-Calédonie via TRAxY/PAV2/Concerto

(*) Chiffres quasi-définitifs labellisés par l'Autorité de la Statistique Publique – Source ONISR



Année	Nouméa			Hors Nouméa		
	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées
2012	266	13	344	203	42	367
2013	236	1	299	162	35	285
2014	226	3	281	162	64	258
2015	231	5	333	139	45	219
2016	177	7	222	122	44	216
2017	144	4	188	127	51	203
2018	154	3	194	161	49	237
2019	213	4	266	150	48	238

Données sources : Fichier des accidents corporels Nouvelle-Calédonie via TRAxY/PAV2/Concerto.

2.3 EVOLUTION 2018-2019 – BILAN DEFINITIF

	Accidents corporels			Total Blessés			Tués		
	2018	2019	%	2018	2019	%	2018	2019	Ecart
Zone Police	154	213	38,3%	194	266	37,1%	3	4	+1 vie
Zone Gendarmerie	161	150	-6,8%	237	238	0,4%	49	48	-1 vie
Ensemble NC	315	363	15,2%	431	504	16,9%	52	52	-

4

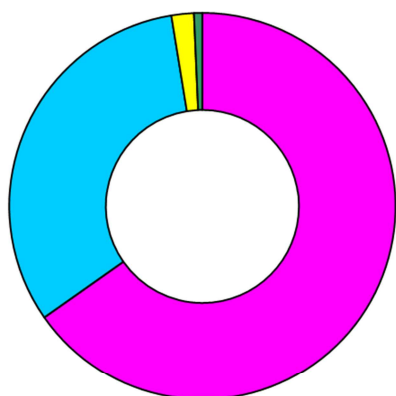
Données sources : Fichier des accidents corporels Nouvelle-Calédonie via TRAxY/Concerto.

Ce bilan fait apparaître une situation avec une **hausse du nombre d'accidents corporels et de celui des blessés** et une **non fluctuation du nombre tués**.

Les tendances de ce bilan sont hétérogènes selon la zone de compétence considérée, la zone police qui couvre Nouméa et la zone gendarmerie qui couvre toutes les communes hors Nouméa :

- En matière d'accidents corporels, une **forte hausse de plus de 38%** est constatée en zone police et une **légère baisse** en zone gendarmerie avec **près de 7%**;
- En matière de victimes mortellement blessées, **le nombre de tués est stationnaire** qu'elle que soit la zone;
- En matière de blessés tous confondus (hospitalisés et non hospitalisés), la situation est **très défavorable en zone police** avec une hausse de **37,1%** et **quasi-stable en zone gendarmerie** avec une différence **de 0,4%**.

2.4 ESTIMATION DU COUT DES ACCIDENTS POUR L'ANNEE 2019



- Tués (20,67 MdFcfp)
- Blessés hospitalisés (10,19 MdFcfp)
- Blessés non hospitalisés (0,59 MdFcfp)
- Dégâts matériels des accidents corporels (0,22 MdFcfp)

En 2019, le coût des accidents corporels en Nouvelle-Calédonie, calculé selon les valeurs tutélaires annuelles prises comme référence au niveau national par l'ONISR, s'établirait à **31,67 milliards de francs CFP (MdXPF)** répartis comme suit :

- 20,67 MdXPF au titre de la morbidité
- 10,19 MdXPF au titre des hospitalisations
- 0,59 MdXPF pour les victimes légères
- 0,22 MdXPF pour les dégâts matériels de ces accidents corporels.

3 – SITUATION DETAILLEE DES ACCIDENTS CORPORELS 2019 EN NOUVELLE-CALEDONIE

3.1 – REPARTITION SPATIO-TEMPORELLE

3.1.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Répartition des accidents et conséquences humaines par communes et provinces

5

Province Sud	Accidents corporels	Tués	Blessés
Boulouparis	13	5	16
Bourail	6	0	12
Dumbea	6	3	6
Farino	0	0	0
Ile des Pins	3	1	5
La Foa	3	0	7
Moindou	2	2	2
Mont-Dore	16	2	24
Nouméa	214	4	267
Païta	16	7	35
Sarramea	1	0	1
Thio	2	1	3
Yaté	3	0	4
TOTAL	285	25	382

Province Nord	Accidents corporels	Tués	Blessés
Canala	7	5	5
Hienghène	0	0	0
Houailou	12	4	21
Kaala-Gomen	6	2	8
Koné	5	0	12
Kouaoua	2	0	3
Koumac	8	3	16
Ouégoa	4	1	5
Poindimié	8	3	11
Ponérihouen	0	0	0
Pouébo	1	0	1
Pouémbout	2	0	3
Poum	3	4	5
Touho	1	0	1
Voh	5	1	5
TOTAL	64	23	96

Province îles Loyauté	Accidents corporels	Tués	Blessés
Lifou	8	2	14
Mare	2	1	2
Ouvéa	2	1	5
TOTAL	12	4	21

Cas Particulier	Accidents corporels	Tués	Blessés
Poya	2	0	5

3.1.2 REPARTITION MENSUELLE

2019		
	Nombre d'accidents	dont mortels
Janvier	22	3
Février	28	2
Mars	32	2
Avril	33	2
Mai	37	2
Juin	32	4
Juillet	27	4
Aout	27	3
Septembre	29	5
Octobre	34	8
Novembre	33	6
Décembre	29	2

On note :

- un pic du nombre d'accidents corporels au 2^{ème} et 4^{ème} trimestres
- un pic du nombre d'accidents mortels en octobre et novembre.

6

3.1.3 REPARTITION JOURNALIERE

2019		
	Nombre d'accidents	dont mortels
Lundi	36	5
Mardi	49	4
Mercredi	41	3
Jeudi	38	0
Vendredi	65	4
Samedi	64	10
Dimanche	70	17

On note :

- 134 accidents sur 363, soit plus d'1 sur 3, se sont produits le week-end. **En incluant le vendredi cette proportion s'élève à 54,8%.**
- 27 accidents mortels sur 43, soit plus de 6 sur 10, se sont produits le week-end. **En incluant le vendredi cette proportion s'élève à 72,1%.**

La comparaison avec les données du bilan 2018 montre une constante dans les tendances.

3.1.4 REPARTITION HORAIRE

2019		
	Nombre d'accidents	dont mortels
0-3h	33	8
3-6h	36	6
6-9h	58	4
9-12h	56	8
12-15h	46	1
15-18h	51	5
18-21h	51	2
21-24h	32	9

On note que la tranche horaire élargie 21-3h est la plus à risque avec 17 accidents mortels soit 40%.

3 créneaux horaires relèvent un pic particulier :

1-2h: 5 AMCR / 5-6h: 5 AMCR / 22-23h: 4 AMCR

3.1.5 SELON LA LUMINOSITE

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
De jour	136	0	73	19	209
De nuit	78	4	76	20	154

⇒ A Nouméa, **63,5%** des accidents corporels sont survenus de jour

⇒ Hors Nouméa les accidents corporels surviennent de façon quasi-identique de jour ou de nuit.

3.2 – LOCALISATION DES ACCIDENTS

3.2.1 SELON LE RESEAU ROUTIER

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
Voie urbaine	179	2	--	--	179
Voirie communale	---	--	34	14	34
Voirie Provinciale	32	2	46	8	78
dont Voie Express	28	2	8	2	36
Voirie Territoriale	---	--	63	15	63
Autres	3	--	6	2	9

⇒ Hors Nouméa les accidents surviennent pour

- sur le réseau territorial : **42,3%** des accidents corporels et **38,5%** des accidents mortels
- sur le réseau provincial : **30,9%** des accidents corporels et **20,5%** des accidents mortels
- sur le réseau communal : **22,8%** des accidents corporels et **35,9%** des accidents mortels

3.2.2 SELON L'AGGLOMERATION

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
En agglomération	187	4	29	8	216
Hors agglomération	27	--	120	31	147

⇒ A Nouméa, **87,4%** des accidents corporels sont survenus en agglomération

⇒ Hors Nouméa les accidents surviennent pour **80,5%** hors agglomération.

3.2.3 SELON L'INTERSECTION

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
En intersection	115	2	27	8	142
Hors intersection	90	2	120	30	210
Autres	9	0	2	1	11

⇒ A Nouméa, **53,7%** des accidents corporels sont survenus en intersection

⇒ Hors Nouméa 8 accidents sur 10 surviennent hors intersection (corporels **80,5%**; mortels **76,9%**)

3.3 – MODES DE TRANSPORT

3.3.1 - TYPE DE CONFLIT

	Nouméa		Hors Nouméa	
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels
Véhicule seul	60	2	103	29
Choc entre véhicules	113	--	39	6
Véhicule / Piéton	41	2	7	4

- ⇒ Les accidents corporels impliquant un piéton s'élèvent à **19,2%** à Nouméa contre **4,7%** hors Nouméa.
- ⇒ Les accidents corporels impliquant un véhicule seul s'élèvent à **28,0%** à Nouméa contre **69,1%** hors Nouméa.
- ⇒ Hors Nouméa, **74,3%** des accidents mortels impliquent un véhicule seul.

3.3.2 – TYPE ET AGE DES VEHICULES

	Nombre de véhicules impliqués	
	Dans accident corporels	dont mortels
Cycle	11	1
EDPM (VAE)	1	--
2 Roues léger (<50)	26	--
2 Roues 50-125	18	1
2 Roues >125	33	2
Voiturette	3	--
Voiture particulière	427	44
Dont VU	87	16
Dont VT	340	28
Poids-Lourd	6	--
Transports en Commun	9	1
Autre	1	--
Non défini	2	1
TOTAL	537	50

Les véhicules impliqués dans les accidents sont majoritairement des voitures particulières (VT/VU). Ils représentent :

- 79,5% des véhicules impliqués dans les accidents corporels et 88,0% des véhicules impliqués dans les accidents mortels

Viennent ensuite les motos (50-125cm³ et >125cm³) qui représentent :

- 9,5% des véhicules impliqués dans les accidents corporels et 6,0% des véhicules impliqués dans les accidents mortels

	Nombre de véhicules impliqués	
	Dans accident corporels	dont mortels
0-2 ans	94	6
3-5 ans	85	4
6-8 ans	100	8
9-12 ans	97	7
13-15 ans	63	9
16-20 ans	58	12
>20 ans	23	2
Inconnu (*)	5	1
Sans Objet (Cycle/VAE/Autre)	12	1
TOTAL	537	50

- Environ la moitié des véhicules impliqués dans les accidents corporels ont plus de 8 ans (46,3%) et 1/6 ont plus de 15 ans (15,6%).

Ces proportions augmentent dans les accidents mortels.

- > 8 ans : 62,5%
- > 15 ans : 29,2%

3.4 – USAGERS BLESSES ET TUES

3.4.1 – REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET CATEGORIE D'USAGERS DES BLESSES

	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
piéton	6	8	3	9	9	2	4
passager	27	13	61	37	24	8	10
conducteur	1	7	60	73	56	35	20

.../...	65-74 ans	75 ans et +	Indéterminé	Ensemble
piéton	4	1	0	46
passager	5	4	0	189
conducteur	9	8	0	269

Les usagers blessés dans un accident sont répartis entre conducteurs, passagers et piétons à hauteur de :

- 53,4% d'usagers « Conducteur »
- 37,5% d'usagers « Passager »
- 9,1% d'usagers « Piéton »

En 2019, les usagers blessés les plus représentés selon la « catégorie / âge » sont :

- les **conducteurs âgés de 25 à 34 ans.**
- les **passagers âgés de 18 à 24 ans.**

3.4.2 – REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET CATEGORIE D'USAGERS DES TUES

	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
piéton	1	0	1	0	1	0	2
passager	3	0	7	5	3	5	2
conducteur	0	0	1	7	2	6	4

... / ...	65-74 ans	75 ans et +	Indéterminé	Ensemble
piéton	1	0	0	6
passager	0	0	0	25
conducteur	0	1	0	21

Les usagers tués dans un accident sont répartis entre conducteurs, passagers et piétons à hauteur de :

- 40,4% d'usagers « Conducteur »
- 48,1% d'usagers « Passager »
- 11,5% d'usagers « Piéton »

Comme en 2018, en 2019 les usagers tués les plus représentés selon la « catégorie / âge » sont :

- les **conducteurs âgés de 25 à 34 ans.**
- les **passagers âgés de 18 à 24 ans.**

3.4.3 – REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET MODE DE TRANSPORT DES BLESSES

	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
Piétons	6	8	3	9	9	2
Bicyclettes	1	0	0	1	2	4
Cyclomoteurs	0	5	8	11	2	1
Motocyclettes	1	1	8	13	11	11
Voitures particulières (VL/VU)	26	10	103	84	63	28
Poids lourds	0	0	1	0	0	1
Transports en commun	0	0	0	0	0	0
Autres véhicules	0	4	1	0	0	0

.../...	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Piétons	4	4	1	46
Bicyclettes	2	0	0	10
Cyclomoteurs	0	1	0	28
Motocyclettes	6	0	1	52
Voitures particulières (VL/VU)	23	13	11	361
Poids lourds	0	0	0	2
Transports en commun	0	0	0	0
Autres véhicules	1	0	0	5

Les usagers blessés dans un accident sont répartis entre les différents modes de transport à hauteur de :

- 11,1% d'usagers « mode doux » (Piéton et cycliste) ;
- 15,9% d'usagers « 2 roues motorisés » ;
- 71,6% d'usagers « Voitures particulières ».

En 2019, les usagers blessés les plus représentés selon le « Mode de transport / âge » sont :

- les usagers de voitures particulières âgés de 18 à 24, suivis des usagers de voitures particulières âgés de 25 à 34 ans.

3.4.4 – REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET MODE DE TRANSPORT DES TUES

11

	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
Piétons	1	0	1	0	1	0
Bicyclettes	0	0	0	0	0	0
Cyclomoteurs	0	0	0	0	0	0
Motocyclettes	0	0	0	0	0	2
Voitures particulières (VL/VU)	3	1	7	12	5	9
Poids lourds	0	0	0	0	0	0
Transports en commun	0	0	0	0	0	0
Autres véhicules	0	0	0	0	0	0

	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Piétons	2	1	0	6
Bicyclettes	0	0	0	0
Cyclomoteurs	0	0	0	0
Motocyclettes	2	0	0	4
Voitures particulières (VL/VU)	4	0	1	42
Poids lourds	0	0	0	0
Transports en commun	0	0	0	0
Autres véhicules	0	0	0	0

Les usagers tués dans un accident sont répartis entre les différents modes de transport à hauteur de :

- 11,5% d'usagers « mode doux » (Piéton et cycliste) ;
- 7,7% d'usagers « 2 roues motorisés » ;
- 80,8% d'usagers « Voitures particulières ».

En 2019, les usagers tués les plus représentés selon le « Mode de transport / âge » sont :

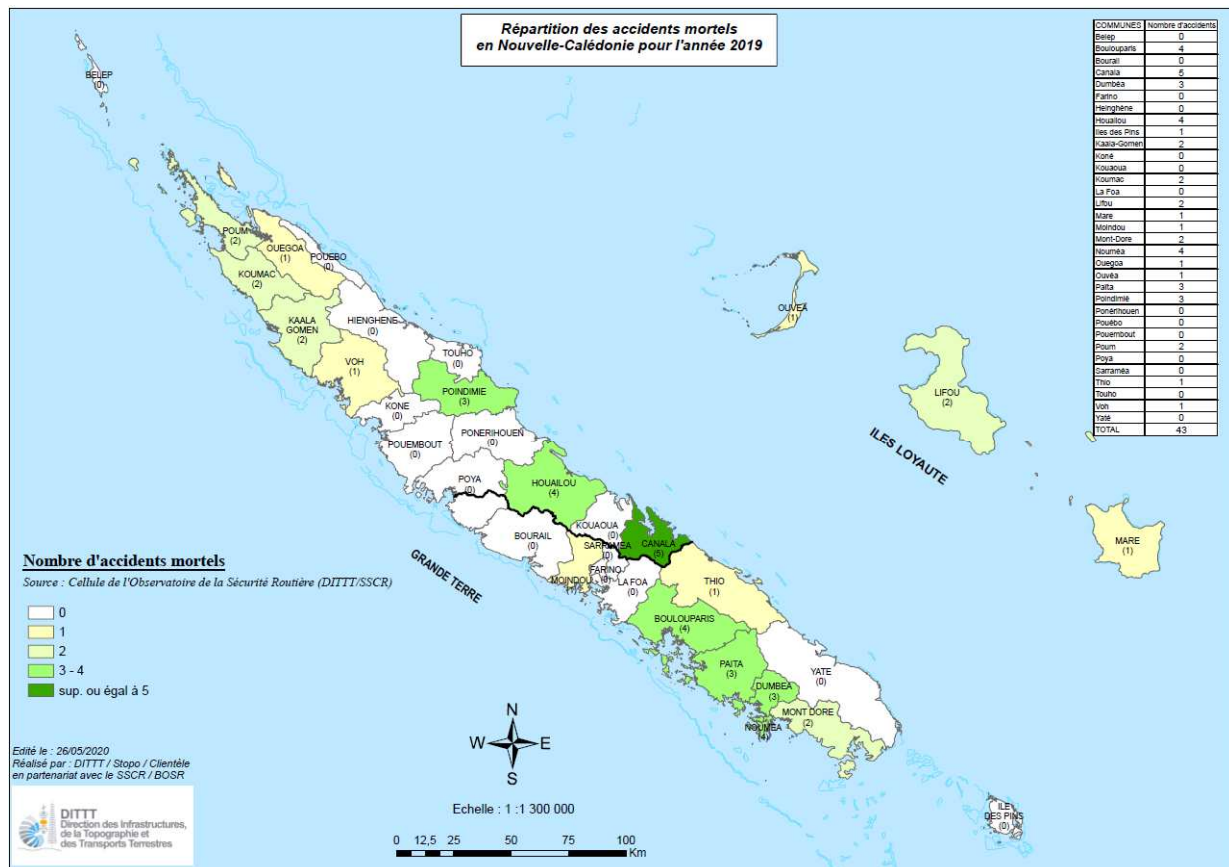
- les usagers de voitures particulières âgés de 25 à 34 ans, suivis des usagers de voitures particulières âgés de 45 à 54 ans.

4.1 – BILAN CHIFFRE DES ACCIDENTS MORTELS

- 43 accidents mortels de la circulation routière avec pour conséquences humaines :
 - 52 personnes décédées
 - 28 blessés hospitalisés plus de 24 heures
 - 15 blessés non hospitalisés

4.2 – LOCALISATION

4.2.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE

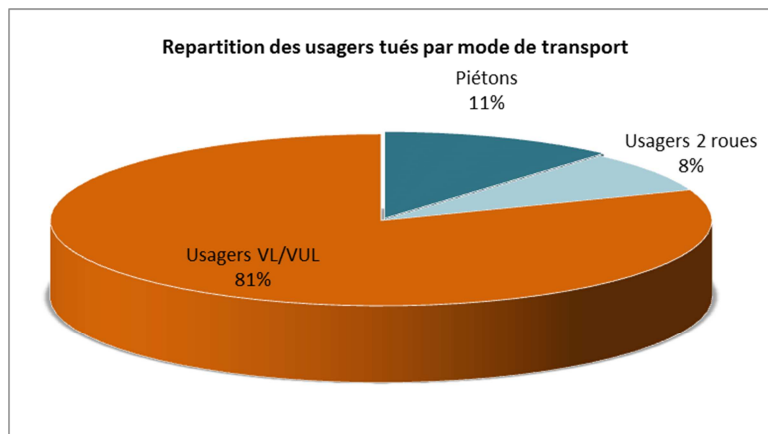


Cartes consultables sur le site internet : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere/bilans-accidentologiques>

4.3 – VICTIMES MORTELLEMENT BLESSEES

4.3.1 – REPARTITION PAR MODE DE TRANSPORT

13

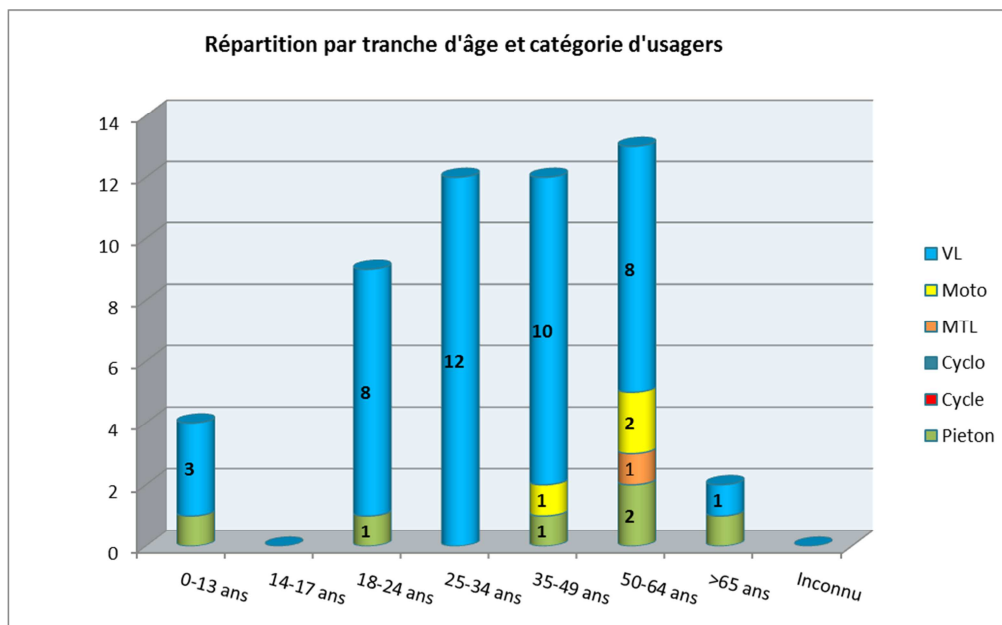


Plus de 1/5 des personnes décédées sont des piétons et usagers 2 roues

- Piétons : 6
- 2 roues : 4 (MTL 1 / Moto 3)

En 2018, ces usagers vulnérables représentaient 1/6 des personnes décédées.

4.3.2 – REPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET TYPE D'USAGERS



4.4 – FACTEURS ALCOOL-STUPEFIANTS / VITESSE

Dans les accidents mortels 2019, on a relevé les facteurs suivants :

- ⇒ Présence d'alcool et/ou stupéfiants **82,9%** (2018 = **70,0%**)
- ⇒ Vitesse excessive ou inadaptée **81,8 %** (2018 = 64,5%)
- ⇒ Défaut de permis tous conducteurs **43,9%** (2018 = 28,2%)

14

NB : Les accidents pour lesquels les analyses toxicologiques n'ont pas été effectuées ou pour lesquels l'enquête est encore en cours ne sont pas pris en compte pour le calcul des pourcentages afin de ne pas biaiser ceux-ci.

4.5 – FACTEUR CEINTURE DE SECURITE CHEZ LES USAGERS DE VEHICULES LEGERS TUES

Protection individuelle	Port ceinture	Non port ceinture	Indéterminé	TOTAL
Conducteur VL/VU	3	14	1	18
Passager VL/VU	4	18	2	24
TOTAL USAGER VL/VU	7	32	3	42

Le taux de non port de la ceinture de sécurité (Non port constaté ou port indéterminable) pour les personnes décédées dans les VL/VU s'élève à

83,3%

Selon les études internationales, le port de la ceinture de sécurité permet de réduire la mortalité de 50% en cas d'accident

=

Les gains attendus d'un usage à 100 % de la ceinture de sécurité se situeraient entre 16 et 18 vies soit une **réduction potentielle du nombre de tués** en 2019 de l'ordre de **30 à 34%**

Part des conducteurs impliqués dans un accident mortel en fonction du statut du permis et de la tranche d'âge

15

Global	Permis Valide	Permis invalide et suspendu	Défaut PC	TOTAL
Ensemble des conducteurs	31	--	17	48
Conducteurs mineurs	--	--	2	2
Conducteur 18-34 ans	13	--	8	21
dont conducteurs 18-24 ans	4	--	3	7
dont conducteurs 25-34 ans	9	--	5	14

En 2019, les **conducteurs âgés de 18-34 ans** représentent **43,8%** de l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident mortel.
(Cette part est en baisse de 18 points par rapport à 2018)

Cette part se répartit comme suit :
14,6% pour les conducteurs 18-24 ans
29,2% pour les conducteurs 25-34 ans.

En matière de permis de conduire non valide, les conducteur 18-34 ans sont surreprésentés avec 38,1% contre 35,4% pour l'ensemble des conducteurs.

Cette part de permis invalide se répartit comme suit :
42,9% pour les conducteurs 18-24 ans
35,7% pour les conducteurs 25-34 ans.

Il est à souligner que pour 2 accidents mortels le conducteur du véhicule léger (VT/VU) est un mineur en défaut de permis de conduire

4.7 – PROFIL DE L'ACCIDENT MORTEL AVEC UN CONDUCTEUR ALCOOLISE PRESUME RESPONSABLE

- ⇒ L'accident survient :
 - de nuit (7 sur 10),
 - le week-end inclus le vendredi (74%).
- ⇒ Il implique un véhicule seul (87%).
- ⇒ Le conducteur alcoolisé présumé responsable :
 - C'est un homme dans 100% des accidents ;
 - Son taux d'alcool moyen est de 1,83g/l
(Min 0,80g/l – Max 3,15g/l);
 - Il est âgé de 38 ans ½ ;
 - Il est non titulaire du permis de conduire dans près d'1 cas sur 2 (43,5%).

16

Ce type d'accident représente **53,5%** de l'ensemble des accidents mortels 2019.

Ils ont occasionné **52%** des victimes tuées.

Divers focus - études spécifiques sont consultables sur le site internet : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

